



« THE CHASER DAY »

Mardi 20 Juin 2023

Hippodrome de Paray Le Monial

Veillez trouver ci-joint :
la fiche d'engagement pour vos Yearlings : **AQPS et PS**, présentés, filmés, non classés,
2 ANS : **AQPS et PS**
ainsi que les divers documents à joindre à votre inscription :

Merci d'envoyer impérativement avant **le 25 avril 2023**

- la fiche d'inscription accompagnée d'un chèque de 100 euros par cheval à l'ordre de Saône et Loire Galop, (80€ à partir du 3^{ème} engagé),
- la cotisation 2023 à Saône et Loire Galop de 50 €, *sauf pour ceux qui cotisent déjà dans l'Allier ou la Nièvre.*
- une copie de la page vaccination (grippe,tétanos,rhino) à jour de chaque engagé (de la jument pour les foals),
- **Les inscriptions seront validées à réception de ces documents et du règlement (à l'ordre de Saône et Loire Galop) au plus tard le : 25 avril 2023**

Merci de signaler si vos chevaux arriveront dès lundi soir

S&L Galop se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements

A : Monsieur Jean-Charles PALLOT -La Croix- 71420 OUDRY

saoneetloiregalop@hotmail.fr